

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 18 (1954)
Heft: 71-72

Artikel: L'étymologie populaire
Autor: Orr, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉTYMOLOGIE POPULAIRE ¹

L'étymologie populaire a été longtemps considérée comme une sorte d'aberration linguistique, quelque chose d'exceptionnel, aboutissant à des déformations du langage parfois amusantes, parfois grotesques, toujours plus ou moins répréhensibles. Nous allons essayer de démontrer qu'elle est tout autre chose, qu'elle représente une tendance constante chez les usagers de la langue et que, loin d'être uniquement une source d'erreurs, plus ou moins divertissantes, elle est une force digne de l'attention sérieuse de tout linguiste pour qui la langue est ce qu'elle est véritablement et essentiellement, une activité humaine.

Le terme étymologie populaire s'oppose usuellement à celui d'étymologie tout court. Il sera donc utile de nous poser d'abord la question : Qu'entendons-nous par « étymologie » ? L'étymologie, réduite à sa plus simple expression, est la recherche d'un rapport de forme et de sens entre deux mots, ou bien le résultat, le fruit de cette recherche. Le plus souvent, cette recherche est diachronique, c'est-à-dire qu'elle vise à établir un rapport entre un mot qui existe, ou qui a existé, et tel mot d'une époque antérieure : ainsi, faire l'étymologie du mot *péage*, c'est établir un rapport entre celui-ci et le latin *pedem* ; faire l'étymologie de ce dernier, c'est le rattacher à une forme hypothétique de l'indo-européen qui rendra compte en même temps du sanscrit *pād-aś* « pied », du grec *pous*, *podos*, etc. Mais elle peut aussi être synchronique, établissant un rapport de parenté entre des mots contemporains les uns des autres : ainsi, c'est encore faire de l'étymologie que de constater un rapport entre *péage*, *piéton* et le verbe *piéter*, tous les trois bien vivants dans le français actuel.

Cependant, le rapport entre *péage*, d'une part, et *piéton*, *piéter*, de l'autre, rapport qui satisfait pleinement aux exigences de la science éty-

1. Conférence faite à l'Université de Gand et à l'Université de Strasbourg, en février 1954.

mologique, ne pourra justifier du titre de synchronique que dans la mesure où il sera senti, « réalisé », par les usagers actuels de la langue, c'est-à-dire pour autant qu'il aura une valeur fonctionnelle, opérative. Dans le cas contraire, bien qu'il s'agisse de mots coexistant dans le temps, nous serons toujours dans le domaine de l'archéologie linguistique. Or, c'est par son actualité et par son efficacité que l'étymologie populaire se distingue surtout de l'étymologie savante, qui, elle, en général, reste sans influence sur le fonctionnement de la langue.

L'étymologie populaire, donc, à la différence de l'étymologie savante, est fonctionnelle, sentie, vivante et agissante. Elle agit à la fois sur la forme et sur le sens de ces signes vocaux que nous appelons des mots. Un mot, a dit Saussure, est un signe arbitraire : il n'y a, par exemple, dans la structure du mot *bœuf*, rien qui le rende plus apte à évoquer ce sympathique et utile quadrupède que ne l'est l'équivalent germanique *ox*. Mais cela n'est absolument vrai que pour le théoricien du langage ; et encore celui-ci est-il obligé de reconnaître qu'il y a des degrés dans l'arbitraire, que certains mots sont plus motivés, moins arbitraires que d'autres, ceux, par exemple, qui contiennent un élément imitatif, onomatopéique, tels *grogner*, *glousser*, *caqueter*, et caetera. Pour le naïf usager de la langue au contraire — et il faut se rappeler que les théoriciens du langage forment un élément de la population numériquement assez réduit — il y a entre le mot et la chose qu'il évoque, souvent, sinon toujours, un lien indissoluble. Ces signes arbitraires qui, théoriquement, composent la langue, sont affectés à certains emplois pour lesquels les usagers les sentent spécifiquement adaptés. On se rappelle, à ce propos, l'incident raconté par Bertoni, à la suite de Schuchardt, celui d'un paysan italien qui, assistant à une discussion sur le mérite respectif de certaines langues, déclara en levant son verre : « Questo è un bicchiere e soltanto in italiano si chiama così ! » Il peut donc se créer à l'intérieur d'une langue des attractions réciproques qui tendent à rapprocher par la forme ou par le sens des mots qui, du point de vue de l'étymologie savante, n'ont entre eux rien de commun, mais qui, fonctionnellement, sont sentis comme apparentés.

Soit, pour citer un exemple classique, le mot *essaim*, « groupe d'abeilles sorti de la ruche mère pour fonder une colonie ailleurs ». Pour l'étymologie savante, ce mot représente le latin *EXAMEN*, dérivé lui, de *AGMEN*, « bande, troupe en mouvement », etc. Mais pour une communauté linguistique qui possède pour désigner les abeilles le mot *es*,

représentant phonétique régulier du latin APES, et qui possède en outre le suffixe collectif *-ain* ou *-in* (cf. *couvain*, *crottin*, etc.), le mot *essaim* ne conservera plus rien de l'image représentée par le latin AGMEN, « colonne de troupes en marche », mais évoquera avec une congruité parfaite celle d'une « collectivité d'abeilles », d'un « groupe » d'*es*. Certes, il n'y a rien dans la structure phonétique du mot *essaim* qui le qualifie plus que l'anglais *swarm* pour porter ce nouveau sens; il ne cesse donc pas, de ce point de vue, de rester pour le théoricien un signe arbitraire, mais il a reçu une motivation fondée conjointement sur des réalités linguistiques, l'existence de *es*, « abeilles », et des réalités matérielles : l'essaim étant, effectivement, « un groupe d'abeilles »¹, motivation qui, pour ainsi dire, justifie aux yeux des usagers de la langue la forme du mot et qui, par conséquent, lui enlève l'arbitraire qui caractérise, par exemple, le couple français *essaim abeille*, ou le couple anglais *swarm* et *bee*.

Ainsi, vue sous cet aspect, l'étymologie populaire se révèle comme un procédé de motivation des signes de la langue. Elle va donc à l'encontre d'une autre tendance, très normale elle aussi et d'une importance capitale dans le développement d'une langue, celle qui libère le mot de sa motivation étymologique, ou de ses attaches avec une réalité précise et constante, et qui permet des évolutions de forme et de sens qui autrement seraient impossibles. C'est ainsi que, d'une part, des mots à étymologie transparente, du moins pour certains, perdant toute motivation de structure, subissent des altérations parfois brutales : le *vélocipède* devient le *vélo*, le *cinématographe*, le *ciné*, un *omnibus* devient en anglais un *bus*, source à son tour de *autobus*, *aérobis* et même *bibliobus*. C'est, d'autre part, la libération d'une affectation trop exclusive à une réalité déterminée qui permet au mot d'évoluer avec facilité dans le domaine de la métaphore, qui le rend plus disponible pour des emplois figurés qui enrichissent nos moyens d'expression et multiplient au centuple le trésor linguistique. En effet, qui pense désormais au *fil* matériel en disant « un *filet* de voix », ou à la *croûte* du pain en désignant par ce mot une mauvaise *toile*? Inversement, ne sera-t-il pas plus facile à celui pour qui

1. Et même une « ruche » comme dans le texte :

Mais il a bien en un essain
De bones es sovent bordons...
Qui le miel gastent et detraient
Que les bones es font et traient.

G. de Montreuil, *Perceval*, ed. M. Williams (CFMA)II, v v. 11572 ss.

essaim n'a aucun rapport formel avec le mot *abeille* de créer la métaphore « l'essaim des idées noires » qu'à celui pour qui l'essaim reste irrévocablement un conglomérat d'*es* ?

Procédé de motivation, l'étymologie populaire est aussi un principe d'ordre.

Pour celui qui fait l'apprentissage d'une langue comme le français, qu'il soit lui-même français ou étranger, la tâche est grandement facilitée par l'existence, à l'intérieur du cosmos qu'est la totalité de la langue, de systèmes mineurs, tels la conjugaison des verbes, ou l'affectation de certains suffixes à des emplois bien définis, *-eur* pour marquer l'agent, par exemple, *-et* ou *-ette* pour marquer le diminutif et ainsi de suite. Ce sont là autant de moyens dont dispose le sujet parlant pour organiser le matériel linguistique qu'il est en passe d'acquérir et d'accumuler. L'étymologie populaire, de par le fait qu'elle tend à établir des groupements associatifs selon des affinités de forme et de sens, est également un instrument organisateur. Elle agit tantôt sur la forme, tantôt sur le sens des mots, rapprochant par la forme des mots qui sont associés par le sens, rapprochant par la signification des mots qui présentent une similarité de forme.

On disait jadis, par exemple, *flairer* la violette, le clou de girofle ; si, aujourd'hui on dit *fleurer* la violette, c'est que les notions de « parfum » et de « fleur » sont en association étroite. De même le latin PROPAGINARE, a donné en français *provaiguer* ; ce mot est devenu *provigner*, parce qu'en France on *provigne* surtout la *vigne*. Si le latin GRAVIS est devenu GREVIS dans le latin parlé, c'est que la notion de « lourdeur » s'accompagne nécessairement de celle opposée de « légèreté » dont l'évocation est affectée en latin au signe LEVIS. Si l'ancien français *escrire* est devenu *écrire*, c'est son association constante avec *lire* qui en est la cause, de même que si l'on dit *nous prenons*, au lieu de *nous prendons* comme au moyen âge (cf. *nous tendons*, *vendons*, *pendons*), c'est que l'on dit aussi *nous tenons* et que, « prendre » et « tenir » sont inconcevables l'un sans l'autre, à telles enseignes que les deux verbes peuvent à l'occasion s'employer indifféremment pour désigner le même acte, comme à l'impératif : *tiens !, prends !*

A côté de ces changements de forme amenés par cette tendance organisatrice, voici des exemples de modifications de sens attribuables à la même cause. *Souffreteux*, par l'étymologie savante et archaïsante, se rattache à l'ancien français *soufraise*, « besoin », « misère », « manque ».

L'étymologie populaire, vivante, le rattache à *souffrir*. *Ouvrable*, dans « jour ouvrable », n'est plus, étymologiquement, le jour où l'on travaille (v. fr. *ouvrer*, « travailler »), mais le jour où l'on ouvre (les magasins ou l'atelier). De même, *fortuné* n'est plus, pour la majorité des Français, synonyme de *heureux*, « favorisé par la Fortune », mais bien de « riche », « qui a de la fortune ». Il y a dans ces cas, comme dans celui d'*essaim* d'ailleurs, une sorte de connivence de la phonétique et de la réalité extérieure : le souffreteux (ancien sens), le besogneux, souffre effectivement ; on ferme quand on ne travaille pas ; les riches sont en effet, ou sont censés l'être, favorisés par la Fortune. Mais il y a des cas où le simple fait que tel son ou tel groupe de sons se trouve affecté, plus ou moins « arbitrairement », à un certain emploi, suffit pour que la présence bien caractérisée de ces sons dans un autre mot amène une nouvelle affectation de ce dernier. C'est ainsi que la série *brusque*, *rustre*, *robuste* s'augmente d'un *fruste*, « grossier », « mal élevé », sens inconnu à Littré. C'est ainsi que la présence du son terminal K, qu'il possède en commun avec des mots comme *choc*, *crac*, *toc*, etc., permet au mot *sec* un emploi figuré (« un coup sec ») dont on ne conçoit pas la possibilité pour son équivalent anglais, le mot *dry*. Inversement, on voit tel mot dont la structure phonétique paraît peu appropriée à sa fonction céder la place à des concurrents plus favorisés. N'est-ce pas ainsi, en effet, qu'il faut expliquer l'abandon par les langues romanes du latin *PARVUS*, dont la structure (cf. *LARGUS*) semble peu apte à évoquer la petitesse, en faveur de mots où paraît la voyelle I, affectée dans toutes sortes de langues à cet emploi (cf. *petit*, *piccino*, *chico*, *mikros*, à côté de *makros*, etc.) ? Et si le français *ça*, adverbe, et synonyme d'*ici*, est tombé en désuétude, c'est, en partie tout au moins, parce qu'il contrarie de par sa voyelle l'opposition fréquente des sons I et A, celui-ci affecté normalement à l'évocation de l'éloignement, celui-là à celle de la proximité (cf. *ici-là*, *dies-das*, *hier-da*, etc.).

Mais quelle que soit l'importance de ce principe d'ordre qu'est l'étymologie populaire, son application, bien entendu, n'est ni méthodique ni même, dans la grande majorité des cas, consciente. Cependant, tout inconsciente et comme instinctive qu'elle soit, elle ne laisse pas pour autant d'être bien de la même espèce que sa sœur savante — tout comme l'églantier des haies est le frère sauvage du rosier de nos jardins. Car que fait cette sœur savante ? Ne cherche-t-elle pas, elle aussi, à reconnaître ou à établir des rapports de forme ou de sens, une étymologie bien faite

devant satisfaire aux exigences conjointes de la phonétique et de la sémantique. L'étymologiste qui expliqua jadis *vermoulu* par « moulu par les vers » ou *morfondu* par « fondu par la morve », étymologies fausses qui se lisent encore dans tel dictionnaire, n'agit pas autrement que le profane pour qui aujourd'hui *péage*, dans sa pensée, se rattache à *payer*, ou qui voit dans la *layette* de l'enfant quelque rapport, si vague qu'il soit, avec *lait*. Reconnaissons cependant que l'étymologiste qui a vu dans *vermoulu* « moulu par les vers » n'a pas eu tort du point de vue fonctionnel : croyant faire de l'étymologie savante, il a enregistré à son insu une étymologie populaire parfaitement juste. Car si l'ancien *vermelu*, « rempli de petits vers », de VERMICULOS (cf. le wallon *vièrmouyeûs*), est devenu *vermoulu*, c'est que, là aussi, phonétique et réalité extérieure ont été de connivence, agissant ici sur la forme, comme ailleurs, dans *essaim* par exemple, sur le sens : *-melu*, en effet, étant phonétiquement fort proche du participe de *moudre*, et la *vermoulure* étant très souvent caractérisée par la présence d'une petite « mouture » de bois¹. De même, qui pourrait affirmer que dans la forme de *péage* — qui « régulièrement » serait devenu *page* — ou dans la spécialisation du mot *layette*, « boîte, tiroir », dans la signification de « linges et vêtements des nouveau-nés », la notion latente de *payer* et de *lait* n'ait été pour rien ?

C'est que l'homme, qu'il soit savant ou illettré, philologue ou simple « sujet parlant », se préoccupe, consciemment ou inconsciemment, de cet instrument merveilleux dont il fait usage ou avec lequel il est aux prises. M. Jourdain, qui faisait de la prose sans le savoir, faisait aussi sans le savoir de l'étymologie.

Peut-être, même, faisait-il aussi de la poésie. Il y a loin, semble-t-il, à première vue, de l'étymologie populaire à la poésie. Mais que fait le poète qui rime *songe* avec *mensonge*, sinon établir un rapport harmonieux et satisfaisant, bien que momentané, de forme et de sens : satisfaisant, parce qu'il contente cette aspiration obscure vers l'ordre qui est à la base même de l'étymologie populaire, et qui fait naître dans la langue de tous les jours toute une série de mots ou de locutions où se juxtaposent deux éléments à terminaison ou à initiale similaire : *pêle-mêle*, *vouloir c'est pouvoir*, *sans feu ni lieu*, *sans foi ni loi* ; *monts et merveilles*, *gros et gras*,

1. Il y a des régions où pour *vermoulu* on dit *verminé*, tiré de *vermine* comme le latin VERMICULATUS de VERMICULUS ; aussi l'auteur d'un dictionnaire de patois où se trouve ce mot n'hésite-t-il pas à traduire : « miné par les vers ».

sain et sauf, etc., etc., sans rien dire de trouvailles du genre de *Ça colle*, *Anatole* ou *A la tienne*, *Étienne* !

Être poète, c'est, selon Mallarmé, « donner un sens plus pur aux mots de la tribu ». Il y aurait donc comme une poésie inconsciente à donner à un mot un sens apparemment plus approprié à sa structure phonétique : ce serait le cas d'un *fruste* se rapprochant par le sens de *brusque* et de *rustre*. Quoi qu'il en soit, l'humble inventeur de la métaphore *un coup sec* — et qu'y a-t-il de plus essentiellement poétique que la métaphore ? — en faisant valoir ainsi les possibilités évocatrices d'un mot, n'a pas fait autrement, quoique sans doute à son insu, que n'a fait consciemment le grand artiste du verbe qu'était Baudelaire, lorsque dans *l'Albatros*, pour évoquer le cliquetis de la pipe contre le bec de l'oiseau « roi de l'azur », maltraité par les marins, il composa ce vers :

L'un agace son *bec* avec un brûle-gueule,

ou que n'a fait plus subtilement, plus discrètement, un autre maître stylistique, Boileau, lorsque, s'adressant à Louis XIV et se plaignant de la rudesse des noms des places fortes emportées par le roi dans sa campagne des Pays-Bas, il lui dit :

Il n'est fort, entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines :
Et partout sur le Walh ainsi que sur le Leck,
Le vers est en déroute, et le poète à sec.

Mais n'élargissons pas trop le champ de l'étymologie populaire ! Qu'il nous suffise d'avoir montré certaines affinités qu'elle possède avec d'autres aspects de l'activité linguistique de l'homme. L'étymologie populaire, au sens étroit, ne fait que continuer le processus associatif qui au cours des siècles a permis à l'homme d'organiser et de manier, de développer et de multiplier ses moyens d'expression, ce qui équivaut à dire de prendre une connaissance toujours plus profonde en même temps que plus claire, plus rationnelle, de lui-même et de son univers. Bien avant l'avènement des botanistes et des zoologistes, l'homme, devant la multiplicité et la complexité des phénomènes, classifiait à son insu plantes et animaux, organisant ainsi ses connaissances ; bien avant les grammairiens existait la grammaire, la systématisation par association du matériel linguistique selon la fonction de ses différents composants : déclinaison des noms, conjugaison des verbes, etc.

Cependant, bien que nous ayons rattaché l'étymologie populaire à des processus associatifs auxquels de tout temps toute langue a été exposée, je ne voudrais pas pour la désigner remplacer le mot « populaire » par le mot « associative », comme on pourrait être tenté de le faire. C'est que, en premier lieu, la tradition et la continuité ont leur prix, en linguistique comme en politique. Puis, l'épithète « associative » convient, nous l'avons vu, tout aussi bien à l'étymologie savante. Enfin, et surtout, les phénomènes d'étymologie populaire sont effectivement plus fréquents dans le langage du peuple qu'ailleurs, si ce n'est dans le langage des enfants.

Chez le peuple, qui en général lit peu et écrit encore moins, et chez les enfants, qui font oralement l'apprentissage de la langue, l'image auditive du mot l'emporte de beaucoup sur l'image visuelle. Les deux catégories sont ainsi plus sensibles aux similarités de son que ne le sont ceux pour qui l'image du mot imprimé ou écrit est clairement présente à l'esprit. Celui qui *voit* le mot en même temps qu'il le pense cédera moins facilement par conséquent, aux tendances associatives que celui pour qui le mot n'est qu'une entité sonore. Mais ce ne sera dans les deux cas qu'une différence de degré, une résistance plus forte chez l'homme lettré, non pas une immunité absolue. Que phonétique et réalité conjointes lui tendent le piège, le lettré, l'écrivain, se laissera parfois surprendre. Giraudoux, écrivain averti s'il en fût, et véritable virtuose dans le maniement de la langue, n'a pas échappé au piège tendu par le verbe *crépir* et l'adjectif *décrépit* signalé par Saussure : il a pu écrire, dans *Suzanne et le Pacifique* (p. 22).

Chacune de ces maisons bien *crépites* était dans la rue une note, avarice, vanité, gourmandise.

Le peuple a-t-il agi autrement en faisant de la *taie* d'oreiller une *tête* d'oreiller, ou de l'ancien français *tel fois* « parfois », « à l'occasion », prononcé *té fois*, la locution populaire par excellence *des fois* ? Il s'ensuit que bien des étymologies populaires n'ont rien de « populaire » que le nom, et qui voudrait ne gratifier de ce nom que celles qui sont définitivement attribuables au « peuple » serait fort embarrassé pour le faire. Un cas comme *formidable*, par exemple, devenu dans le français familier une sorte de superlatif du mot *fort*, dans des phrases du genre de « Il a un jeu formidable », mérite bien, sans doute, le titre de « populaire » au sens strict du terme. Mais que dire de *hébété* qui évolue sous l'influence de *bête*, ou de *controuvé*, qui signifie « inventé », mais qui, dans un

exemple cité par A. Thérive dans *Le Français langue morte*? — cette nouvelle a été à la fin heureusement controuvée — est employé par le journaliste, sous l'influence de *contre*, comme l'équivalent de *contredire*? La charité voudrait qu'un journaliste soit un homme instruit; et *hébéter* et *controuver* n'appartiennent guère à la langue populaire. Le cas de *imbriqué*, que je n'ai pas vu relever ailleurs, est plus net. *Imbriqué* est un terme d'histoire naturelle, un mot savant. Il dérive du latin *IMBEX*, « tuile », et se dit d'objets disposés les uns sur les autres comme les écailles des poissons ou les plumes des oiseaux. Or, voici deux exemples, le premier, provenant de la revue *Renaissances*, I (1943), p. 110, le second, d'un journal dont j'ai oublié de noter le nom, où manifestement le mot a changé de sens :

- 1) Bien que d'ordre différent, les difficultés étaient imbriquées l'une *dans* l'autre.
- 2) L'Empire colonial français est imbriqué *dans* l'Empire anglais, notamment en Afrique et sur les côtes de la Méditerranée, de telle façon qu'il formait avec celui-ci, quand la France combattait aux côtés de l'Angleterre, un *ensemble solide*.

Bel exemple, me semble-t-il, de ce que Gilliéron appelait Étymologie I et Étymologie II — Étymologie I : du latin *IMBEX*; Étymologie II, étymologie vivante : du français *brique* à l'aide du préfixe *im-*. Citons, du même ordre, *primordial* et *atterré*. *Primordial*, qui a conservé en anglais son sens primitif de « originel », n'a plus, pour la majorité des Français, aucune attache avec le latin *ORDIRI* (Étymologie I) mais s'est rallié à l'enseigne de la locution « de premier ordre » (Étymologie II). Quant à *atterré*, dérivé de *terre* (Étymologie I), il évolue désormais sous l'influence de *terreur* (Étymologie II).

Il nous reste à démontrer par des exemples que l'étymologie populaire mérite effectivement son nom — à condition toujours que l'on ne l'applique pas avec trop de rigueur (étymologique !) — et à examiner d'un peu plus près son fonctionnement particulier dans les deux domaines où elle trouve sa plus grande liberté d'action, le langage du peuple et celui des enfants.

Il faut dire d'abord que, dans ces deux domaines, bien que toujours présente, son activité sera nécessairement très variable, variant selon la richesse ou le caprice des facultés associatives des individus, ou selon la plus ou moins grande curiosité linguistique de ceux-ci.

Son champ d'action de prédilection, ce sont les mots ou les locutions qui sortent du commun, qui pour une raison ou pour une autre frappent

par leur nouveauté ou leur étrangeté : mots nouveaux ou rares, mots techniques, mots étrangers, mots et locutions archaïques. Elle s'exerce surtout sur la forme des mots, plus rarement sur le sens, sauf pour autant qu'un changement de forme implique un décalage du sens, amené par une analyse nouvelle, erronée, et souvent toute personnelle, du mot ou de la locution en question.

Pour l'enfant, apprenti linguiste, tout est nouveau ; et chez tel sujet linguistiquement éveillé les mots les plus courants seront soumis, au fur et à mesure de leur acquisition, à un examen étymologique qui étonne parfois par l'à-propos autant que par l'inattendu de ses conclusions. L'enfant qui corrigea l'*électricité* en *éclairicité* adapta admirablement la forme du mot à ce qui était pour lui sa fonction : comme, pour le peuple, l'*alcool* est parfois de la *recolle* et l'*apéritif*, l'*apétirif*. Celle, plus âgée, qui composant un « portrait » de sa meilleure amie, écrivit : « Mon amie est très jolie, elle a de la pile », ayant analysé *sex appeal* en *sex à pile*, autant dire « sexe dynamique », ne fut pas moins heureusement inspirée. Celui, au contraire, qui, perplexe à propos du mot *obstiné*, en demanda l'explication à sa mère et, s'entendant dire « si tu continues à mettre le doigt dans la bouche quand je t'aurai dit de ne pas le faire, tu seras obstiné », répondit « Je serais plutôt *obstibouche* », fit, sans penser à mal, une analyse du même genre que font intentionnellement les amateurs de calembours, tel ce jeu de mots sur *paradis*, prononcé avec l'*s* final, que s'est permis au moyen âge l'auteur du *Roman de Renard* :

Li Sainz Esperiz
De la seue ame s'entremete
Tant qu'en paradouze la mete,
Deus lieues outre Paradiz !

(éd. Martin, III, p. 383)

Notons en passant qu'il y a une parenté très proche entre l'étymologie populaire et le calembour, comme entre tous les deux et la rime : le calembour n'étant très souvent qu'une étymologie populaire voulue et fantaisiste, et la rime audacieuse frisant le calembour, au point de s'identifier parfois avec lui.

Les termes techniques, à configuration insolite et d'un aspect souvent, il faut le dire, rébarbatif, déroutent le peuple, qui est enclin à leur donner une forme plus familière, plus parlante aussi. C'est ainsi que les noms de maladies ou de médicaments s'appriivoisent, pour ainsi dire : le *diabète*

pour devenir la *diablette*, la *phlébite*, la *faiblite* (Gide), du *laudanum*, de l'*eau d'ânon* ; ou que le nom d'un organe peu à la portée du profane, la *vessicule biliaire*, se transforme en état pathologique d'un organe plus accessible : « J'ai la vessie culbiliaire ! » Du même ordre seraient l'*allocation familiale* transformée en la *location familiale*, et le *repos hebdomadaire* en *repos des dromadaires*, si toutefois dans ce dernier exemple il ne s'agit pas d'une plaisanterie, d'un simple calembour.

Les mots étrangers, qui sont en général, eux aussi, des termes techniques, subissent une transformation semblable. On fait des retouches à leur costume étranger, on les rhabille tant bien que mal à la française. Les uns s'accommodent fort bien de ce travestissement, ne font plus figure de mots étrangers : *contredanse*, par exemple, est une naturalisation heureuse et de longue date de l'anglais *country dance*. *Poker dice* « dés pour le poker », a reçu droit de cité sous la forme de *poker d'as*. D'autres sont attifés en dépit du bon sens : *choucroute* par exemple, où l'allemand *Kraut* devient une *croûte*, comme l'*écrevisse* qui devient en anglais un poisson, le *crayfish*. Je ne sais si, comme on l'a dit, le vocabulaire de la boxe, qui fourmille de mots anglais, est vraiment responsable du terme *chocolat*, variante (dérivé synonymique) de *moka*, qui serait lui une déformation du mot anglais *knock-out*, mais je puis garantir l'authenticité d'une étymologie du genre populaire appliquée au mot *upper-cut*, « coup porté de bas en haut », prononcé *u-percute* par un speaker à la radio sous l'influence du verbe *percuter*.

Il arrive en effet que le mot étranger subisse, sans changer sensiblement de forme, une naturalisation portée sur le sens. Le sort de deux mots empruntés par l'anglais au cours de la dernière guerre mondiale, *blitz* et *quisling*, est éloquent à cet égard.

On ne connaît, hélas, que trop bien le sens de l'allemand *Blitzkrieg* « guerre éclair ». Or *blitz*, devenu un mot anglais, n'a plus rien de son sens primitif de « éclair ». Il a pris un sens complètement nouveau. Le *blitz*, c'est le bombardement intensif par avions et rien que cela, *to blitz*, c'est détruire par ce même bombardement, *a blitzed town* est « une ville sinistrée ». C'est que ce mot est entré dès le premier moment dans une série de mots anglais vigoureux et vulgaires qui ont les deux mêmes consonnes initiales, tels que *blast* et *blazes*, mots employés souvent dans des jurons ; de sorte que l'on peut affirmer que *the blitzed town* est devenu, grâce à la puissance évocatrice des qualités sonores du mot *blitz*, l'équivalent de « the town blasted to bits », la ville anéantie, réduite en miettes par le bombardement.

Quant à *quisling*, devenu d'emblée un nom commun, à signification bien caractérisée, il est entré comme chez lui dans la série des substantifs péjoratifs en *-ling*, tels que *hireling*, *princeling*, *underling*, etc. Il semblait en outre s'apparenter à des mots comme *drizzle*, *frizzle*, *grizzle*, etc., diminutifs verbaux à nuance péjorative, eux aussi, à telles enseignes qu'une jeune personne, interrogée sur ses réactions à l'égard de ce mot, fut tout étonnée d'apprendre que le verbe **to quizzle* ne se trouvait pas dans le dictionnaire. Du fait de sa consonnance le mot a donc fait carrière : on a pu lire dans les journaux de l'époque des phrases comme *The weather proved a quisling*, « le temps s'est montré traître », ou *Not one of his shots was a quisling* (d'un joueur de golf), « Pas un de ses coups qui ne fût un coup franc ». Sa vogue, il faut le dire, a sensiblement diminué depuis ; on ne l'emploie plus guère que pour désigner un personnage politique ou un gouvernement aux gages d'une puissance étrangère. Mais on ne conçoit pas que des noms comme Hacha ou Laval, noms d'hommes dont le rôle politique ne diffère guère de celui du traître norvégien, mais noms d'une consonance toute différente, eussent pu jouir d'une fortune semblable.

De même que l'on ajuste à la française les mots étrangers, de même on rhabille à la mode du jour mots, tournures et locutions archaïques, locutions surtout. Et il faut reconnaître que celles-ci font souvent assez étrange figure dans leur nouvel accoutrement. Myriam Harry (*la petite fille de Jérusalem*), élevée dans un milieu ecclésiastique, n'a fait qu'interpréter l'inconnu en fonction du connu lorsque, récitant *Le Corbeau et le Renard*, elle fit de l'alexandrin.

Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie

ce vers parfaitement rythmé, mais tant soit peu macabre,

Il ouvre un archevêque, laisse tomber sa croix,

comme celle, anonyme, qui chantait avec une ardeur de petite fille patriote mais peu économe.

« Contre nous de la tirelire
L'étendard sanglant est levé » !

Mais que dire de *une crasse ignorance* qui produit chez un Bédier *une crasse d'ignorance* ou chez un Mornet *une crasse de pédantisme* (Mornet, *Histoire*

du classicisme français, p. 45)? Inadvertance, ou étymologie populaire savante? On sera plus indulgent, peut-être, pour le changement de sens, devenu général, de l'expression *faire long feu*. Elle se disait jadis d'une pièce d'artillerie qui tardait à « partir ». Aujourd'hui, dans une phrase comme *Leur amitié n'a pas fait long feu* (Mansion) qui eût signifié autrefois « Ils ont vite fait de devenir amis », le tour n'est plus que l'équivalent de « durer ». Une image a remplacé une autre avec la disparition du canon à mèche.

Voici enfin un certain nombre de ces remises à neuf, plus ou moins individuelles, dont certaines sont de véritables trouvailles. Il y a peu de mérite, sans doute, à faire du vieux dicton *Il n'y a pas péril dans la demeure*, c'est-à-dire « on ne risque rien à attendre » — vieux sens du mot *demeure* — *Il n'y a pas de danger dans la maison*. On est mieux inspiré quand on fait de *J'y ai perdu mon latin*, *j'y ai perdu mon lapin*, ou de *pleurer à chaudes larmes*, *pleurer un champ de larmes* ! Une bonne alsacienne avait les nerfs, non pas à *fleur de peau*, mais à *pot de fleurs* ; c'était d'ailleurs *le moindre de ses sourcils* ! Si l'on se demande avec étonnement quelle fut l'obscur sollicitation étymologique qui fit dire à un quidam *Attention, Monsieur, que le mors aux dents ne le prenne !*, on reste ébahi devant la fantaisie à la fois pittoresque et caricaturale de celui, ou de celle qui, dans la locution *C'est comme un cautère sur une jambe de bois*, qui équivaut à « Cela est parfaitement inutile », remplaça le mot *cautère* par *notaire* pour en faire *C'est comme un notaire sur une jambe de bois* !

Il y aurait beaucoup à dire encore sur l'étymologisation des noms propres, noms de lieux, noms de personnes, noms de saints : *aller à Cambrai*, pour « aller à la chambre », *Nicodème* comme nom de nigauds, *Grégoire*, qui rime avec *boire*, comme nom d'ivrogne, *saint Vincent* patron des vignerons, *saint Fiacre* qui guérit du « fi », de la fistule. Mais toute cette onomastique populaire a été bien étudiée. Elle relève d'ailleurs, sauf peut-être pour ce qui est des noms de saints, plutôt du calembour que de l'étymologie populaire proprement dite. Aussi ne nous y arrêtons-nous pas. Résumons plutôt nos conclusions.

On aurait tort de voir dans l'étymologie populaire, en dépit de ce qu'elle peut avoir parfois d'amusant ou même de grotesque, une sorte d'intermède comique sur la scène de la linguistique. Elle a conditionné, au contraire, de tout temps, la vie du langage, n'étant qu'une manifestation parfois outrancière des processus associatifs qui seuls rendent possibles l'acquisition d'une langue, son maniement et son développement.

Apparentée aux jeux de la rime et du calembour, elle ne diffère pas essentiellement de sa sœur savante, l'étymologie des philologues. Plus vivante, plus « opérative » que cette dernière, elle fait instinctivement, intuitivement et du premier jet ce que fait l'autre intentionnellement, à grand renfort de bouquins et de fiches. Mais toutes les deux ont leur place et leur justification, inspirées qu'elles sont par cet intérêt, cette curiosité souvent émerveillée de l'homme à l'égard de l'instrument qu'il a forgé dans le lointain passé de son histoire, instrument qui est à la fois son serviteur et son maître, et la marque même de son humanité.

Edimbourg.

John ORR.